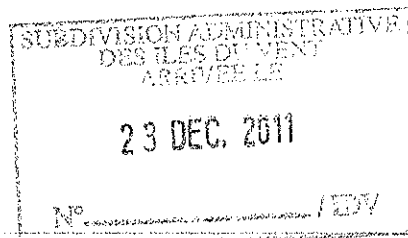




Pirae

POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DELIBERATION N°124/2011
DU 21 DECEMBRE 2011**

Approuvant l'avenant n°13 à la convention de tri/exportation des déchets recyclables, de transfert et de traitement des déchets entre la commune de Pirae et la « Société Environnement Polynésien » et autorisant sa signature

Date de convocation :

13 décembre 2011

Date d'affichage :

13 décembre 2011

Résultats des votes

Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

La délibération est adoptée à l'unanimité

Affichage du compte rendu du conseil municipal le

23 décembre 2011

Affichage de la présente délibération le :

27 DEC. 2011

L'an deux mille onze, le vingt et un du mois de décembre à dix sept heures vingt minutes,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON**.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

Madame Elisa YAO THAM SAO et Monsieur William BENNETT, ont été désignés pour remplir cette fonction.

Etaient présents :

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	TICCHI Christiane Tiare		X	<i>Eliane LECHENE</i>
5	TERIIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
6	YAO THAM SAO Elisa	X		
7	BENNETT William	X		
8	TETUAETARA Théodore	X		
9	LICHTLE Yvette	X		
10	LECHENE Eliane	X		
11	TEANOTOGA Hinano		X	
12	MOE Elisabeth	X		
13	ATIU Marc		X	
14	TEFAATAU Alvest		X	
15	PROKOP Alban		X	
16	POMARE Wilfred	X		
17	TOUAITAHUATA Charles	X		
18	TANPAU Viora		X	
19	TUEINUI Noël	X		
20	TICCHI William		X	
21	TEANINIURAITEMOANA Laiza	X		
22	TAPUTU Karine		X	
23	TAURAA Stéphanie		X	
24	TAVAE Imelda		X	
25	DU SOUICH Audrey		X	<i>Georges PUCHON</i>
26	MAI Teruirau		X	
27	MACE Miriama	X		
28	BREMOND Madeleine		X	
29	TEMARII Tahiri		X	
30	MERCERON Armelle	X		
31	FRITCH Edouard		X	
32	FREBAULT Pierre		X	
33	DOOM Yves	X		
		17	16	2

Délibération n°124/2011 du 21 décembre 2011

Approuvant l'avenant n°13 à la convention de tri/exportation des déchets recyclables, de transfert et de traitement des déchets entre la commune de Pirae et la « Société Environnement Polynésien » et autorisant sa signature

DELIBERATION N°124/2011 DU 21 DECEMBRE 2011

Approuvant l'avenant n°13 à la convention de tri/exportation des déchets recyclables, de transfert et de traitement des déchets entre la commune de Pirae et la « Société Environnement Polynésien » et autorisant sa signature

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

**Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;
Sous la présidence du maire de la commune ;**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU la convention n° 9/2001 en date du 17 février 2001 relative au traitement et à l'élimination des déchets ménagers entre la commune de Pirae et la Société Environnement Polynésien ;
- VU le courrier n°0801/11.11/SEP du 30 novembre 2011 de la SEP ;
- VU les explications fournies par Madame Béatrice VERNAUDON, Maire ;

Après en avoir délibéré
en sa séance du 21/12/2011

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

VOTANTS	19
POUR	19
CONTRE	0
ABSTENTION	0

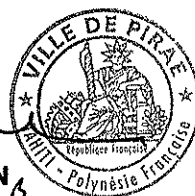
ADOPTE :

- Article 1^{er} :** L'avenant n°13, joint à la présente délibération, à la convention passée entre la commune de Pirae et la Société Environnement Polynésien (SEP), ayant pour objet de définir le cadre des prestations de tri et d'exportation des déchets recyclables, de transfert et de traitement des déchets, est approuvé.
- Article 2 :** Le Maire est habilité au nom de la commune de Pirae, à signer l'avenant défini à l'article précédent.
- Article 3 :** La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Le Maire


Béatrice VERNAUDON



Acte rendu exécutoire

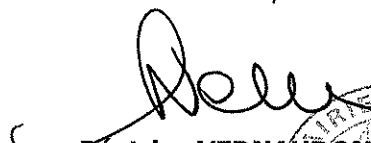
après envoi à la Subdivision administrative

Le.....**23 DEC. 2011**

27 DEC. 2011

et publication du

Le Maire,


Béatrice VERNAUDON

